

FIP Ecosolaire

Compte rendu annuel d'activité au 31 mars 2018



Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 31 mars 2018 ont fait l'objet d'une certification du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Idivest Partners sont strictement interdits.



Définition du FIP

Un FIP, fonds d'investissement de proximité investit majoritairement dans des PME non cotées implantées dans une zone régionale spécifique, à savoir pour le FIP Ecosolaire : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Au 31 mars 2018

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART A
322,05 €

MONTANT DISTRIBUÉ
750,00 €

Évolution des performances



Caractéristiques générales du fonds

Code Isin part A	FR0010788869
Date de constitution	Novembre 2009
Date de mise en préliquidation	30 mars 2016
Clôture comptable	31 mars
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Gestion administrative et comptable	EFA

Actif net du fonds

6 552 941,07 €

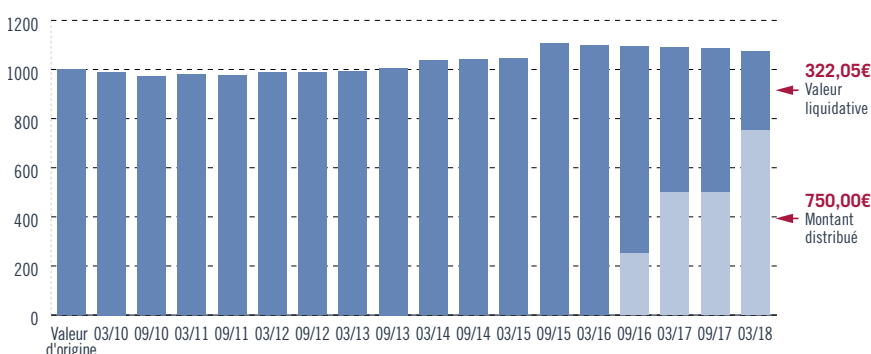
REVUE DE GESTION

Le FIP Ecosolaire est entré en période dite de "préliquidation" au sens du Code monétaire et financier en date du 30 mars 2016. Par décision du Directoire du 13 juillet 2017, Idinvest Partners a décidé de prolonger la durée du FIP Ecosolaire d'une année à compter du 31 décembre 2017. Cette décision a été prise conformément à l'article 6 du Règlement du FIP afin de permettre au fonds de céder ses participations en portefeuille dans les meilleures conditions. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession des participations du portefeuille afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

En décembre 2017, le FIP Ecosolaire a procédé à une troisième distribution partielle d'actifs d'un montant de 250 euros par part portant le montant total distribué à 750 euros. La performance du FIP, distributions incluses, est de -1,3% sur le semestre et de +7,2% depuis l'origine.

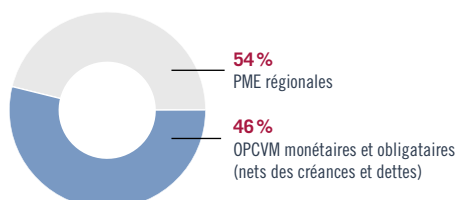
Les **placements diversifiés** s'élèvent à **3 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), ils sont composés de liquidités ainsi que d'OPCVM monétaires et obligataires.

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)

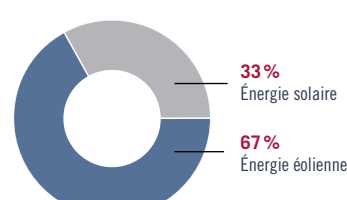


Répartition

Portefeuille (en valeur estimée)



PME régionales (répartition sectorielle)



INVESTISSEMENTS EN PME RÉGIONALES

Faits marquants sur l'exercice

La valeur liquidative au 31 mars 2018 affiche une baisse de 1,3%, principalement due à une provision supplémentaire de 25% appliquée aux titres de la société **Eolienne de Rully** suite à des retards de production d'électricité par rapport au plan de développement. Par ailleurs, suite à sa mise en liquidation, la société **Akuo Istres** a été radiée en décembre 2017 permettant aux actionnaires de la société, dont le FIP Ecoplanète 2010, d'encaisser le prix de cession de ses actifs (1,9 million d'euros).

Variations de valorisation au cours de l'exercice

PME régionale	Secteur	Pays	Variation	Référence de valorisation
Eolienne de Rully	Énergie éolienne	France	↓	Provision de 25% sur le prix de l'investissement

Sociétés du portefeuille au 31 mars 2018

PME régionales	Secteur	Pays	Prix de revient (€)
Energie du Porcien	Énergie éolienne	France	2 018 132
Eoliennes de Rully	Énergie éolienne	France	2 104 904

PME RÉGIONALES DU PORTEFEUILLE

Énergie du Porcien

Date d'investissement : 14/12/2010
 Localisation : Saint Germainmont (08)
 et Sevigny-Weleppe (08)
 Capacité : 39 MWc
 Activité : production d'énergie éolienne



Description du projet

Energie du Porcien est un projet réparti sur deux fermes éoliennes situées dans le département des Ardennes. Ces deux parcs comptent 19 éoliennes. Les constructions se sont achevées respectivement en décembre 2011 et en octobre 2011, dates auxquelles les éoliennes ont été mises en service.

La production électrique de la centrale correspond à la consommation moyenne d'électricité de plus de 9 000 foyers permet de réduire près de 9 000 tonnes d'émission de CO².

La production est en phase avec les attentes, ce qui permet à la société de rembourser ses obligations convertibles et de payer les intérêts courus, de manière régulière.

Éolienne de Rully

Date d'investissement : 23/11/2010
 Localisation du projet : à proximité de
 Caen (14)
 Capacité : 12 MWc
 Activité : production d'énergie éolienne



Description du projet

Rully est une ferme éolienne composé de 6 turbines de 2 MW localisée à environ 75 km au sud-ouest de la ville de Caen. Lors de l'acquisition, le projet était déjà construit et opérationnel depuis mars 2010.

La production électrique de la centrale correspond à la consommation moyenne d'électricité de plus de 12 000 foyers.

La production de la centrale s'est de nouveau dégradée en 2017 par rapport au plan de développement, du fait d'un manque de vent criant dans la région. Aucun remboursement du prêt consenti n'a été effectué au cours de l'exercice et les intérêts ont été capitalisés.



Idinvest Partners

117, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris
France

www.idinvest.com

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros
R.C.S. 414 735 175 Paris
Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123